

Accompagnement VAE



Un service



Prérequis

- Le candidat doit disposer d'une décision de recevabilité valide (Datant de moins d'1 an, sinon il est nécessaire de vérifier auprès du certificateur la validité de la recevabilité).
- Ce dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap

Objectifs

- Construire votre dossier de validation incluant des descriptions d'activités, des éléments de preuves conformément en aux exigences du certificateur
- Se préparer à l'entretien de jury VAE

Durée

- 20 heures réparties entre entretiens individuels, relecture et analyse des productions intermédiaires et du dossier final
- Le planning d'accompagnement est à établir avec le candidat sur la base d'entretiens individuels de 2 heures (le plus souvent) selon vos disponibilités et l'échéance du jury. La durée de l'accompagnement ainsi que les modalités peuvent être adaptées aux besoins du candidat.

Modalités et délai d'accès

- Premier RDV (gratuit) avec l'accompagnateur pour vous présenter la démarche, faire le point sur votre projet et définir un accompagnement adapté à vos besoins.
- Accompagnement pour effectuer votre demande de prise en charge
- Le démarrage de l'accompagnement nécessite un délai de 1 à 2 mois selon les modalités de prise en charge (délai d'acceptation par les financeurs)

Contenu

L'accompagnement doit permettre au candidat de :

- S'approprier le dossier de validation et analyser les attendus en matière d'activités professionnelles
- Retranscrire ses exigences en lien avec le parcours professionnel, le poste, les missions
- Mettre en mot les activités professionnelles, illustrer et expliciter l'expérience professionnelle
- Produire des écrits professionnels, structurés, synthétiques et appuyés par tout document professionnel (apport de preuves)
- Créer un support de présentation pour l'entretien avec le jury (si nécessaire)
- Présenter oralement son parcours et son projet professionnel
- Exposer ses motivations par rapport à la VAE et au choix du diplôme
- Répondre aux questions du jury en argumentant et en présentant une preuve de la maîtrise de l'activité

Moyens pédagogiques

- Entretien individuel
- Entretien d'explicitation
- Questionnement ouvert
- Apports méthodologiques
- Relecture des productions et appui au choix des preuves à fournir
- Entraînement oral à l'exposé de vos motivations, de votre parcours, de vos réalisations et de votre projet professionnel

Tarifs et financements

- 1720 € pour 20 heures d'entretiens + relecture et analyse du dossier (Frais de jury non compris)
La durée peut être modifiée selon vos besoins
- Financement dans le cadre du CPF ou par Transition Pro Pays de la Loire (Pour les salariés secteur privé)
- Pour les demandeurs d'emploi : Possibilité de prise en charge via un co-financement Pole Emploi et Conseil Régional des Pays de la Loire
- Autofinancement

Version applicable du 10/10/2022

IDC
1 Bd René LEVASSEUR – CS 91435 – 72014 LE MANS Cedex 2
02 43 21 58 10
www.idcompetences.fr

Pourquoi choisir l'IDC pour votre accompagnement VAE?



Un service



Nos engagements

- Créer une relation propice à l'échange
- Se montrer disponible et être à l'écoute de vos remarques et attentes
- Vous aider à comprendre et transcrire les activités et compétences du référentiel
- Veiller à ce que les productions répondent aux exigences du dossier établi par le certificateur sur la forme et le fond.
- Vous alerter en cas d'écarts par rapport aux attendus
- Maintenir l'implication et la motivation tout au long du parcours
- Mettre en place toutes les conditions pour faciliter l'expression de vos expériences
- Respecter les règles de neutralité et confidentialité
- Vous apporter rigueur et méthode dans la construction de votre dossier
- Vous permettre de finaliser votre dossier dans les délais impartis

Nos résultats

- Depuis 2018, l'IDC a accompagné 22 personnes dans la rédaction de leur dossier VAE
- 89 %* des personnes accompagnées par l'IDC ont finalisé leur dossier de VAE.
- 80 % *des personnes ont validé totalement leur diplôme
- 13 %* des personnes ont validé partiellement leur diplôme.
- 100%* des personnes pleinement satisfaites et au-delà de leur attentes de leur accompagnement
- 100%* des personnes recommandent l'IDC pour l'accompagnement VAE

** Résultats cumulés et données enquêtes de 2019 à 2021*

Notre implication dans la VAE depuis 2004

L'IDC intervient comme acteur de la VAE sur le territoire de la Sarthe depuis 2004 en tant que Conseil expert VAE pour le Conseil Régional des Pays de la Loire. Depuis 18 ans, ce sont plus de 2 000 personnes qui ont bénéficié de l'expertise de l'IDC dans le cadre soit d'un conseil sur le choix du diplôme soit d'un accompagnement VAE.

Nos accompagnateurs VAE sont des consultants expérimentés dans l'accompagnement professionnel des salariés et demandeurs d'emplois.

Nous intervenons plus régulièrement sur l'accompagnement VAE des **certifications CCI** (de niveau 4 à niveau 7), des **diplômes de Jeunesse et Sports**, sur le **DEAES** (3 spécialités) du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Cependant, nos accompagnateurs peuvent intervenir sur tout niveau et domaine de certification et sont à l'écoute de vos besoins pour vous proposer et vous conseiller un accompagnement adapté à vos attentes. Si nécessaire, un **dispositif complémentaire et individuel d'appui à l'écriture** peut vous être proposé en partenariat avec le Centre d'Etudes de Langue de la CCI. Ce dispositif peut être financé dans le cadre du CPF.

Vos compétences en action — ◆ —

Contact :

Sophie DUBOIS – 02 43 21 58 13

idc@lemans.cci.fr